ZONE À VITESSE LIMITÉE « DZ-FZ »



« .180 » = distance restante jusqu'au début de la zone limitée à 30km/h.

« 48 » = Vitesse instantanée du véhicule.

« .450 » = distance restante jusqu'à la fin de la zone limitée à 30km/h.

« 29 » = vitesse instantanée du véhicule.

Retour écran de base : HH:MM:SS et statuts batterie, GPS, 4G







BIP ___

200m



FZ ._____

Déclenchement automatique d'une alarme visuelle et sonore 200m avant le début d'une zone à vitesse limitée « DZ-FZ ». Bip continu en cas de dépassement de la vitesse autorisée dans la zone.